

N° 492... de .....HIRSON.....

Département : .....AISNE.....

Siège social : .....8 Rue salvador Allende – 02500 - HIRSON



## PROCÈS VERBAL SUCCINCT ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

EXERCICE DE L'ANNÉE : .....2016.....

Date de l'assemblée générale : .....25 Février 2017.....

### 1 – OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (année civile en cours)

**PRÉSENCE DES SOCIÉTAIRES** (toutes catégories de sociétaires – Maximum 5 pouvoirs par sociétaires)

Présents : .....19....

Représentés : .....0.....

Total = ...19..... Sur un effectif de \_35

### 2 - APPROBATION DU RAPPORT MORAL

**RAPPORT MORAL PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT**

Approbation =

OUI

} Joindre le document

### 3 - APPROBATION DU RAPPORT DES ACTIVITÉS

**BILAN DES ACTIVITÉS PRÉSENTÉ PAR LE SECRÉTAIRE**

Approbation =

OUI

} Joindre le document

### 4 - APPROBATION DU BILAN FINANCIER ET DU BUDGET PRÉVISIONNEL

**4.1 - BILAN FINANCIER PRÉSENTÉ PAR LE TRÉSORIER**

Approbation =

OUI

} Joindre le rapport détaillé de la Commission de contrôle

**4.2 - BUDGET PRÉVISIONNEL (année civile en cours) PRÉSENTÉ PAR LE TRÉSORIER**

Approbation =

OUI

} Document à conserver à la section

**Le bilan financier détaillé est communiqué au Trésorier général pour le 31 mars au plus tard**

### 5 – INFORMATIONS SUR L'ORGANISATION DE LA SECTION LOCALE

**5.1 – BUREAU** (mandat de 2 ans, renouvelable ; tous les membres sont issus du comité de section ; le Président et les Vice-présidents sont de la catégorie "membre titulaire")

**Nota :** au sein de la "S.N.E.M.M" il n'y a pas de renouvellement au tiers (1/3) du bureau et du comité de section (dont le bureau en est issu).

Mandat du ..20 Février 2016.... au ..20 Février 2018.....

Président :

Mr MERELLE, Guy ---- Tél : 03.23.58.41.68

1<sup>er</sup> Vice-président

Mr FIECHA, Pierre --- Tél : 03.23.97.02.52

2<sup>o</sup> Vice-président :

Mr PINON, Dominique—Tél : 03.23.58.21.71

Secrétaire :

Mr MERELLE, Guy – Tél : 03.23.58.41.68

Présidents Honoraires :

Mr DEVIN, René – Tél : 03.27.60.47.03 et RUTON, Robert -- Tél : 03.23.98.44.49

(Anciens Présidents) -

Trésorier :

Mr HENRY, Christian – Tél : 03.23.99.07.71

Contrôleur aux Comptes

Mr GOBRON, Antoine – Tél : 03.23.58.41.43

**5.2 – PORTE-DRAPEAUX** (peut être un membre ou non du Comité de section)

1 – Melle BRICOUT, Sylviane - Membre Titulaire—Tél : 06.37.27.29.97

2 – Mr KEISER, Serge (Ancien Porte-Drapeau et Porte-Drapeau Honoraire. Membre Titulaire --- Tél : 03.23.64.15.42.26

**5.3 – COMMISSION DE CONTRÔLE : GOBRON, Antoine**  
Tél : 03.23.58.41.43 -(Contrôleur aux Comptes)  
(mandat de 2 ans, renouvelable)

**5.4 – DÉLÉGUÉ NATIONAL ÉLU** (mandat de 2 ans, renouvelable - lePrésidentdelasectionestdéléguédedroit)

Mandat du 20 Février 2016 au 20 Février 2018

Nom : MERELLE, Guy – Président.

**5.5 – DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL ÉLU** (mandat de 2 ans, renouvelable - lePrésidentdelasectionestdéléguédedroit)

Mandat du 20 Février 2016 au 20 Février 2018

Nom : FIECHA, Pierre (1° Vice-Président)

**5.6 – BUREAU DU COMITÉ LOCAL DES DAMES D'ENTRAIDE** (lePrésidentdelasectionetleTrésoriersontmembresdedroit)

N E A N T

**5.7 - PORTE-FANION** (peut être un membre ou non du Conseil d'entraide) : N E A N T

De 2 à 6 membres

Une même personne peut cumuler les deux fonctions

Dans le cas de l'existence d'un Comité Local

## 6 - REMARQUES ET SUGGESTIONS (10 lignes au maximum)

Dans sa prise de paroles, il rappela et aborda en quelques mots les THEMES SUIVANTS :

les VALEURS REPUBLICAINES en ces temps troublés – la valeur et la fierté du port de la MEDAILLE MILITAIRE ainsi que les DEVOIRS de leurs titulaires – les commentaires de l'UNC qui déplore le cinquième rang dans l'ordre protocolaire attribué à la médaille Nationale de Reconnaissance pour les Victimes du Terrorisme devant les titulaires des Croix de Guerre – la Croix de la Valeur Militaire et la Médaille de la Résistance – des conditions requises pour déposer un dossier de demande d'obtention de la Légion d'Honneur - du nombre des dossiers en cours à la CHANCELLERIE, présentés par le Ministère de la Défense Nationale et de l'attente par notre section des dossiers déposés à la Chancellerie pour l'obtention de la Médaille Militaires des 5 Membres associés - de la chute des effectifs sur le plan National et d'un futur regroupement des sections en UD - du refus maintenu de l'opposition du DRAP TRICOLORE sur les cercueils des Médaillés Militaires - de l'obligation de passer par la SNEMM concernant toutes les questions relatives au monde combattant – de l'attente de l'acceptation ou non de la nouvelle appellation de la 492° Section – de la perte de sa carte d'adhérent avec demande de duplicata auprès de la SNEMM –

Fait à HIRSON, le 25 Février 2017

Le Président Secrétaire

MERELLE, Guy

(2° Vice-Président)

PINON, Dominique

Le Trésorier

HENRY, Christian

### DESTINATAIRE

Secrétariat général de la S.N.E.M.M  
36, rue de la Bienfaisance  
75008 PARIS  
[secretariat.general.medmil@orange.fr](mailto:secretariat.general.medmil@orange.fr)

**DOCUMENT A EXPÉDIER AU SIÈGE SOCIAL**  
(un mois après la tenue de l'assemblée générale)

**AU PLUS TARD POUR LE 30 AVRIL** (retardataires)



